

## Il y a 47 ans la Motte de Saint-Gondon a failli disparaître

L'affaire commence en septembre 1964 suite à la séance du Conseil Municipal du 12 septembre et à la lettre du maire M. Vieugué à la direction de l'architecture.



Cette lettre faisait état du danger de l'énorme voûte de la tour "en ruine" pour les maisons bâties en contrebas et de l'aide que cet organisme pourrait apporter.

Déjà en 1841 la Motte avait été sauvée de la destruction par M. Marchand membre du comité historique des arts et monuments.

La décision prise par le Conseil de démolir, pour des raisons de sécurité le reste du donjon médiéval, suscita de nombreuses réactions et donna lieu à de vives protestations au cours de l'année 1965 dont le Journal de Gien s'est fait largement l'écho.

La société archéologique et historique de l'Orléanais lors de son assemblée générale du 8 janvier 1965 "s'élève" très vivement contre tout projet de destruction complète de cet édifice et demande au Conseil de Saint-Gondon de faire en sorte que le maximum des vestiges soit conservé ; rappelant que l'intérêt de "la Motte" pour l'archéologie départementale et nationale est incontestable. En effet la motte constitue le seul vestige, avec la tour dite "de César" du château de Châtillon-Coligny, d'un donjon de type "château à motte" de la haute époque existant dans le département du Loiret, d'autant qu'elle semble antérieure d'après son appareillage à la tour "de César". En effet à partir du XI<sup>e</sup> siècle les donjons de pierre succèdent aux ouvrages de bois. D'un plan carré au début, ils deviennent cylindriques à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou polygonaux ce qui est plus rare. La tour de Saint-Gondon est faite en maçonnerie de silex (alors que celle de Châtillon-Coligny est en pierre de taille) on peut y apercevoir les restes des murs en silex à chaînage de pierre de taille aux arêtes du prisme, des contreforts, des ouvertures de meurtrières, et l'emplacement des planchers en bois.

La démolition de la Motte est évaluée à 50.000 francs. La commune de Saint-Gondon offre d'y participer à hauteur de 35.000 francs et sollicite une subvention de la différence auprès du Conseil Général. Cette subvention est accordée en avril 1965 en précisant dans l'intervention de M. le docteur Boyer (maire de Gien) que "les hommes de l'art ne peuvent se prononcer et dire si la masse des pierres dont

on redoute la chute s'effondrera demain ou si elle sera en place dans 20 ans... Les vestiges en cause ne sont pas classés et il est bon de préciser qu'ils seront conservés sur une hauteur de 3,5 mètres".

Enfin, au début de 1966 les travaux d'arasement furent confiés à une société parisienne Dumont et Besson. Il a fallu d'abord étayer (voir photo) l'énorme bloc de 50 tonnes et preuve de la solidité de l'ouvrage les ouvriers ont dû enlever les pierres au marteau piqueur.

Heureusement la Motte fut sauvée de la démolition intégrale grâce à la mobilisation de tous les amoureux du patrimoine qui ne voulaient pas voir disparaître le vestige d'un monument unique du département du Loiret, et particulièrement rare en France.

La Motte de Saint-Gondon est inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques depuis le 27 octobre 1971.

Jean-Baptiste PONCET  
ASSOCIATION PATRIMOINE HISTORIQUE



Ce Bulletin d'information est élaboré par la Commission Communication du Conseil Municipal  
Directeur de la Publication : Jean-Pierre Pougny - Rédacteur en Chef : Didier Boulogne  
Rédaction : Katia Charpentier - Florence Clerté - Sonia Coeur - Pierre Fromont - Jean Garcia del Prado  
Jean-Pierre Pougny - Michel Rognin. - Impression : Imprimerie Centrale - 45500 Gien



Laurent Bonjean,  
nouvel agent  
des espaces verts.

### CENTRE AÉRÉ

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes du lundi 9 juillet au vendredi 27 juillet 2012. Après trois semaines de fermeture, l'accueil reprendra du lundi 20 août au vendredi 31 août.

Comme chaque année, un mini séjour « multi activités » est au programme.

Les horaires d'ouverture pour le centre sont de 9h00 à 17h00, l'accueil des enfants se fait de 7h30 à 9h00 et les départs s'échelonnent de 17h00 à 18h30.

Pour plus d'information n'hésitez pas à vous adresser à l'équipe de la garderie péri-scolaire située à l'école maternelle.

Bulletin n° 22  
Juin 2012

Mairie de Saint-Gondon  
10, route de Gien  
45500 SAINT-GONDON

Tél. : 02 38 36 90 76 - Fax : 02 38 36 26 03  
e-mail : mairie-st.gondon@wanadoo.fr  
Site internet : <http://saintgondon.free.fr/>  
[www.echogondulien.canalblog.com](http://www.echogondulien.canalblog.com)

SECRETARIAT ASSURÉ PAR  
MARJORIE FOIRY ET FRÉDÉRIQUE PELÉ

## Edito du Maire



La crise ! Elle est bien installée, partout dans le monde, en France et malheureusement Saint-Gondon n'y échappe pas. Cette crise est si prégnante qu'il est difficile de ne pas évoquer dans cet éditorial l'état de notre commune.

L'emploi, tout d'abord. La situation de Saint-Gondon est bien évidemment liée à celle du Giennois. Le nombre de chômeurs a doublé depuis le début de la crise. Une situation paradoxale, car si le nombre de chômeurs non qualifiés a très fortement augmenté, les entreprises giennoises ont des difficultés à recruter pour des postes exigeant des compétences spécifiques.

Si la majorité des gondulfien travaillent à Gien, je pense utile de rappeler que Saint-Gondon héberge des activités commerciales, artisanales et industrielles importantes par rapport à la taille de notre village. En effet l'effectif des employés siégeant à Saint-Gondon est de 200. Il faut cependant mettre à part Kaeffer-Wanner qui emploie en moyenne 120 personnes travaillant sur les sites nucléaires de St Laurent à Belleville. Il reste malgré tout 80 personnes travaillant sur place : 30% dans l'artisanat, 21% dans la fonction publique (commune et école), 18% dans l'agriculture, 16% dans le commerce, 11% dans l'industriel (Kaeffer-Wanner, ECI) et 2% dans le domaine des loisirs. Ces emplois se répartissent sur 32 entreprises, soit environ 3 employés par établissement.

Les collectivités n'échappent pas plus que les autres à la crise. L'état qui doit réduire sa dette a par conséquent diminué la part de financement qu'il assure auprès des collectivités (Région, Département et Communes). Les communes, en bout de chaîne, sont les plus touchées : la dotation d'état qui est une des principales recettes de fonctionnement s'effrite d'année en année, la Région a gelé sa politique d'aménagement de « Cœur de Village », le Département pour lequel la politique sociale nécessite désormais 58% de son budget (48% avant la crise) a réduit de façon drastique les subventions d'état (notamment sur la voirie). Ces subventions devenues plus rares et moins élevées, sont versées aux communes de plus en plus tard (quelquefois deux ans après la réalisation des travaux). Pour compléter ce sombre tableau, les banques hésitent à prêter aux collectivités ou appliquent des taux d'intérêt trop élevés. Heureusement, la commune de Saint-Gondon n'a jamais contracté d'emprunts dits « toxiques ».

Le manque de subvention nous conduit à réduire les programmes d'investissement, ce qui a comme conséquence de réduire le carnet de commandes des entreprises du bâtiment, des travaux publics et bien d'autres, et donc de créer du chômage. C'est un cercle vicieux.

Dans ce sombre contexte, la commune de Saint-Gondon surveille de près ses dépenses de fonctionnement, reste prudente dans les investissements (le seul gros investissement en cours reste le projet de nouveau forage en eau potable). Malheureusement nous n'avons pas à notre niveau les leviers de la relance. La relance, elle viendra d'en haut, par les politiques européenne et nationale.

Jean-Pierre Pougny



**DRÔLE D'OISEAU** joué par Amédée BRICOLO  
Samedi 23 Juin à 21h sur la Place de la Liberté - Spectacle gratuit

Avec la rage salvatrice des clowns, en drôle d'oiseau pas né de la dernière couvée, il réinvente le langage de la grande évasion... l'illusion !  
Le clown est un "passeur", et le théâtre est ce lieu de passage où le public, exigeant, intelligent et libre, désire pleurer et rire. Rire... cette purification absolue dont parlait Baudelaire.

### CALENDRIER DES FÊTES DE JUIN À DÉCEMBRE 2012

|                                 |                               |                                    |
|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|
| 03 Juin                         | Randonnée cycliste            | Comité des Fêtes                   |
| 23 Juin                         | Spectacle de rue              | Amicale de Saint-Gondon            |
| 30 Juin-1 <sup>er</sup> Juillet | Exposition                    | Atelier 2000                       |
| 21 Juillet                      | Fête champêtre                | Comité des Fêtes                   |
| 08 Septembre                    | Randonnée du Brame            | Comité des Fêtes                   |
| 16 Septembre                    | Journée du patrimoine         | Saint-Gondon Patrimoine Historique |
| 05 Octobre                      | Atelier Fleurs                | Club de l'Amitié                   |
| 07 Octobre                      | Brocante et Foire aux 2 roues | Amicale de Saint-Gondon            |
| 13 Octobre                      | Concours de belote            | Comité des Fêtes                   |
| 29 Oct.-12 Nov.                 | Exposition Couleurs & Formes  | Amicale de Saint-Gondon            |
| 03-04 Novembre                  | Exposition                    | Atelier 2000                       |
| 10 Novembre                     | Concours de belote            | Comité des Fêtes                   |
| 18 Novembre                     | Concours de belote            | Club de l'Amitié                   |
| 24 Novembre                     | Tartiflette                   | Pompiers                           |
| 1 <sup>er</sup> Décembre        | Loto Téléthon                 | Comité des Fêtes                   |
| 20 Décembre                     | Atelier Fleurs                | Club de l'Amitié                   |
| 21 Décembre                     | Spectacle enfants             | Amicale de Saint-Gondon            |

## Comice 2012

Le Comice Agricole de Coullons auquel s'associent les communes de Saint-Gondon, Cerdon, Saint-Florent a lieu tous les 6 ans. Chaque commune apporte son soutien financier au prorata du nombre d'habitants et pour ce qui concerne notre commune un char est loué et préparé spécialement dans le thème choisi par le comité d'organisation qui, cette fois-ci est sur l'eau. Partant de cette décision, chaque commune est libre du décor de son char. Pour nous ce sera les lavoirs et lavandières.

Deux associations sont impliquées dans cette organisation :

**Le Comité des Fêtes** qui organise le bal de l'élection de la Miss Saint-Gondon. Malheureusement cette année le bal n'a pas eu lieu car aucune prétendante de notre commune n'a souhaité se présenter à ce concours. Il n'y aura donc pas de représentante de Saint-Gondon à l'élection de Miss Comice 2012. Que cela ne tienne ! le char sera dans le défilé du dimanche 28 Juillet avec des lavandières Gondulfiennes.

**Le Club de l'Amitié** va se mobiliser pour la décoration florale (en papier) du char.

A ce sujet, toutes les personnes souhaitant apporter leur contribution à ce projet peuvent se faire connaître auprès de ces 2 associations.



## Les travaux de voirie en 2012 :

- En mars dernier, la route d'Autry prolongement de la rue du Bout de la Ville, a été renforcée dans ses parties instables dues à la présence de glaise en fondation.
- Au second semestre, en continuité des travaux réalisés dans le bourg ancien en 2010, ce sera le tour de la rue du Prieuré, derrière l'église jusqu'à la route de l'Ormet. Cette voie interdite à la circulation (sauf pour accès des riverains) sera essentiellement piétonne. Les travaux consisteront en la rénovation du réseau d'eau potable, enfouissement du réseau de téléphone, éclairage public, évacuation des eaux pluviales puis enfin revêtement final. Le financement est assuré conjointement par la Commune, la Communauté des Communes Giennoises et la région Centre.
- Toujours en fin d'année 2012, rue des Plantes, le Conseil Général procédera au renforcement de l'alimentation du réseau d'électricité ; à partir du carrefour de Saint Marc jusqu'aux Ruelles Tortillées, un nouveau câble sera enterré. A l'occasion de ces travaux, nous étudions la possibilité d'enfouir le réseau téléphonique et d'éclairage public de façon à pouvoir supprimer les poteaux béton qui subsistent dans cette rue.

## Un Club de Généalogie à Saint-Gondon

Depuis le 3 février Saint-Gondon accueille, dans les locaux du Club de l'Amitié (3, rue de Loire, St-Gondon) un Club de Généalogie, qui est une section locale du "Loiret Généalogique". Ce Club de 700 membres, principalement du Loiret, rassemble 45 généalogistes Giennois et dispose d'une solide documentation (registres d'état civil sur CD, tables de mariages) du Cher Nord et de l'est du Loiret. Depuis cette documentation s'enrichit de tables de naissances, mariages et décès de tout le Loiret.

Cette documentation est mise à disposition des adhérents lors des permanences qui ont lieu le premier vendredi de chaque mois de 20h30 à 23h30 et le troisième samedi de chaque mois de 14h00 à 18h00.

Les personnes qui souhaitent se lancer dans la généalogie, sont les bienvenues et seront conseillées par les membres du Club, et de son animateur Nicholas Ticehurst.

Contact mail : nicholas.ticehurst@orange.fr



## Opération façade

Pour favoriser la valorisation des "Cœurs de Village et Ville", la Communauté des Communes Giennoises a décidé d'apporter son support financier aux particuliers concernés et souhaitant refaire leur façade. L'aide est de 25% du montant des travaux plafonnée à 5.000€ TTC. Ce dispositif s'adresse au patrimoine privatif inscrit dans le périmètre historique du village défini par la Mairie. Pour Saint-Gondon il s'agit de toutes les habitations dites « intra muros » (à l'intérieur des murs des anciennes fortifications).

Les conditions d'éligibilité sont :

- projet soumis à une demande d'instruction de dossier.
- présentation de factures de travaux réalisés.

## ANC (assainissement non collectif)

La Communauté des Communes Giennoises propose un dispositif d'entretien des installations d'assainissement non collectif. Cette formule permet de bénéficier d'un tarif de groupe très avantageux par rapport à une démarche individuelle.

**IMPORTANT :** ce dispositif ne s'applique que dans une démarche d'entretien préventif et ne pour les urgences.

Ce service comprend :

- Le déplacement et la mise à disposition du matériel et du personnel nécessaire.
- La vidange et le nettoyage du système de prétraitement des installations d'ANC (fosses septiques, fosses toutes eaux, fosses étanches, fosses à lisier, micro station, bac à graisse, pré-filtres).
- Curage des canalisations de prétraitement et des regards.
- Vérification de l'écoulement.

Fonctionnement :

- La CDCG recense les demandes des particuliers.
- La CDCG commande au prestataire.
- Le prestataire exécute
- La CDCG paie la facture au prestataire.
- La CDCG facture à l'usager.

Tarif : 120€ HT

Conditions à remplir :

- Linéaire de tuyau inférieur à 50m.
  - Volume fosse inférieur à 3000 litres.
  - Pas de travaux de dégagement de l'ouvrage.
- Au-delà de ces conditions une tarification supplémentaire sera facturée.

Engagement :

- Sera facturé 40€ HT pour tout rendez-vous manqué (propriétaire absent) ou ouvrage inaccessible.

## Logements locatifs sociaux

Les logements locatifs sociaux en construction route de Sully (rue des Prélandes et rue du Menhir) seront mis à disposition en août. Les attributions de ces logements seront faites en juin.

- 4 logements F3 : loyer de 431,62€ ou 470,03€
- 4 logements F4 : loyer de 547,01€

Vous pouvez trouver des renseignements et télécharger directement le dossier de demande sur le site [www.logemloiret.fr](http://www.logemloiret.fr) ou à la Mairie.

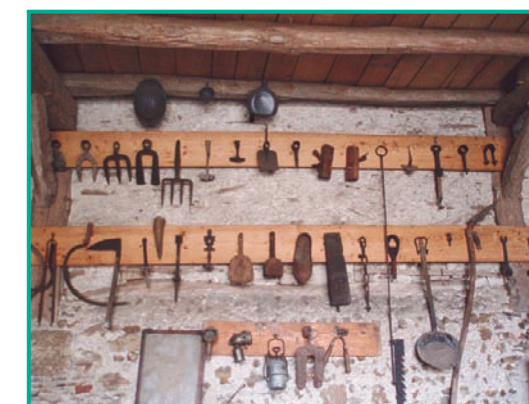


## Les travaux de la classe supplémentaire sont terminés !

Un aménagement accueillera dès septembre 2012 des enfants puisqu'à ce jour tout laisse à penser que l'inspection académique confirme l'ouverture d'une classe pour le regroupement. En 2011, parents d'élèves et élus se sont opposés à la décision de fermer une classe malgré des effectifs démontrés à la hausse sur les 5 prochaines années (sans commentaires... !) C'est aujourd'hui bien évidemment une satisfaction pour nos enseignants, nos enfants et nous tous d'apprendre cette nouvelle qui confirme l'investissement mis au profit de l'accueil scolaire.

## Local disponible de 100 m<sup>2</sup>

dans la zone d'activité de St Marc : s'adresser à la Mairie ou à la Communauté des Communes.



Marcel COUSIN, décédé cette année à 104 ans a fait don à la commune de sa collection d'outils anciens.

**NOUVEAU**  
à SAINT-GONDON

Dès 14 ans  
Balloles accompagnées en skate électrique  
20 € l'heure/personne  
(groupe de 4 personnes max., protection et équipements fournis)

Tous les jours sur réservation chez

**HYGIENE 45**  
Le magasin au service de particuliers et de professionnels

18, route de Gien - 45500 Saint-Gondon  
Tel. 02 38 11 80 14 - Port. 06 86 67 96 85  
e-mail : [hygiene-45@sfr.fr](mailto:hygiene-45@sfr.fr)

Nouvelle activité ludique proposée par **Benoît Connault** : le roller-skate. Renseignements à la boutique Hygiène 45.

## Trions nos déchets, davantage de services en 2012 :

DECHETTERIE DE POILLY-LEZ-GIEN : à l'exception des déchets provenant des activités commerciales ou artisanales, les habitants peuvent apporter les déchets suivants :

- Batteries, piles, accumulateur
- Déchets végétaux
- Encombrants
- Ferrailles et métaux non ferreux
- Déblais et gravats
- Textile et vêtements usagés
- Emballages légers, verres, papier
- NOUVEAU** : peintures, solvants, aérosols, combustibles, produits phytosanitaires, chimiques et non identifiés.
- Ampoules, néons
- Huiles de vidange
- Cartons
- Radiographie
- Cartouches d'encre
- Pneumatiques de voiture, déjantés
- Appareils électriques ou électroniques



Horaires : du lundi au vendredi 9h à 12 h00 et de 14h à 18 h00  
Samedi 9h à 12h30 et de 13h30 à 17 h00.

## DAVANTAGE DE COLONNES DE TRIS SELECTIFS A SAINT-GONDON :

Rappel des localisations des points de collecte équipés de trois colonnes (verres, papiers, emballages) :

- rue des Cottins, à l'entrée du terrain de football
- route de Coullons sur le parking de l'aire du pont Janson
- route de l'Ormet face au dépôt communal
- angle de la rue des Plantes et de Saint-Marc
- Le Clou, parking de l'école maternelle, uniquement PAPIERS.



Rappel des règles : tous les déchets doivent être mis dans les containers ; les dépôts au pied des colonnes, quelle qu'en soit la nature (déchets recyclables, ordures ménagères, encombrants, électroniques...), même dans des sacs, sont interdits et verbalisables ; soyons respectueux en allant vider notre coffre de voiture à la déchetterie de Poilly !

## Hygiène 45

Un nouveau commerce à Saint-Gondon, Rue de Gien : **Benoît Connault** vient d'ouvrir un magasin de produits d'entretien (nettoyage sols, vitres, sanitaires, vaisselle, etc..) destinés aux professionnels et aux particuliers.

Ce sont en général des produits concentrés, donc économiques, et biologiques.

Il propose des livraisons gratuites aussi bien pour les professionnels que pour les particuliers.

Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

## La Forcinerie les premiers matches de Foot



Ca y est c'est parti !!

Les premiers coups pieds dans le ballon ont été donnés par les licenciés de Poilly et d'Autry lors d'une rencontre le 7 janvier.